Angles d'Attac

Association pour une taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne
Bulletin édité par Attac Suisse, 1205 Genève – www.suisse.attac.org – numéro 107 – novembre 2017



L'APRÈS RIE III

ONU : Le Projet fiscal 17 nuit aux droits humains

La RIE III enterrée, le Conseil fédéral a vite planché sur un nouveau projet, en changeant son nom pour conjurer le mauvais sort sans doute. Quoiqu'il en soit le Projet Fiscal 17 ne semble pas plaire à un expert mandaté par l'ONU comme nous l'explique Mark Herkenrath, directeur d'alliance sud dans son article du cinq octobre dernier.

L'Expert indépendant Juan Pablo Bohoslavsky a examiné les conséquences de la politique fiscale et financière sur les droits humains. Il trouve le Projet fiscal 17 problématique.

Fin septembre, l'Expert indépendant de l'ONU sur la dette extérieure et les droits de l'homme, Juan Pablo Bohoslavsky, a visité la Suisse. Son mandat était d'examiner les conséquences de la politique fiscale et financière de la Suisse sur les droits humains et les efforts de la Suisse dans la lutte contre les flux financiers illicites. En mars 2018 Bohoslavsky va présenter au Conseil des droits de l'homme de l'ONU un rapport complet. Un premier rapport intermédiaire a cependant déjà été présenté aux médias début octobre. Ses conclusions risquent de donner des maux de tête en Suisse.

Le rapport affirme clairement que les flux financiers illicites nuisent aux droits humains: l'évasion fiscale à l'étranger, le déplacement des profits des multinationales et la fuite de biens acquis illégalement font perdre aux pays en développement des ressources qu'ils pourraient utiliser pour améliorer le système de formation et de santé – c'est-à-dire le droit à l'éducation et le droit à la santé – et faire marcher l'État de droit. Les paradis fiscaux qui aident à cacher cet argent portent une coresponsabilité dans le fait que les droits humains ne soient pas entièrement respectés à beaucoup d'endroits.

L'expert est certes diplomatique sur le rôle de la Suisse, mais le message est très clair : il y a encore beaucoup à faire pour que la place financière suisse et les entreprises qui y ont leur siège ne mettent pas en péril les droits humains ailleurs ! Ses déclarations sur le Projet fiscal 17, la nouvelle version de la réf.orme de l'imposition des entreprises III (RIE III) qui a échoué dans les urnes, sont particulièrement remarquables. Ici l'expert de l'ONU se soucie des conséquences potentiellement négatives de la nouvelle mouture de la réforme. La proposition pourrait créer de nouveaux attraits pour que les entreprises déplacent leurs profits en Suisse pour des raisons fiscales – ce qui continuerait à faire en sorte que les taxes nécessaires à la réalisation des droits humains ne soient pas levées à l'étranger. Le rapport exhorte donc la Suisse à examiner la réforme prévue par rapport à ses possibles conséquences sociales et sur les droits humains.

Mais il vaut aussi la peine de lire les déclarations critiques sur l'exclusion des pays en développement de l'échange automatique d'informations (EAI) en matière fiscale et sur les failles du dispositif suisse de lutte contre le blanchiment d'argent. L'initiative multinationales responsables apparaît dans le rapport comme un complément nécessaire au Plan d'action national (PAN) du Conseil fédéral, qui mise entièrement sur les mesures volontaires pour que les entreprises assument leur responsabilité en matière de droits humains. Ici l'expert de l'ONU conseille au Conseil fédéral de réfléchir sérieusement aux mesures juridiques nécessaires.

Article sur le site : http://www.alliancesud.ch/fr

SOMMAIRE NUMÉRO 107 :

De la Parole aux actes – Taffe et crève !

Dans notre dernier numéro, nous évoquions les propos de Dominik Cergy d'Expertsuisse, association suisse des experts en audit, fiscalité et fiduciaire, qui défendait la semaine à 70 heures pour donner aux salarié-e-s le droit, que dis-je, le privilège de travailler jusqu'à ce que mort s'en suive en ayant noblement servi l'enrichissement de leur employeur.

Dominik en rêvait, nos politicien-ne-s l'ont fait. Ainsi avec l'intérêt de leurs concitoyen-ne-s en tête, des politicien-ne-s ont soumis quatre textes ou attaques à la Commission de l'Économie du Conseil des États qui travaille à flexibiliser un marché du travail suisse déjà contorsionniste.

Un tir groupé

Le premier crochet est administré par la Société des employés de commerce, son président Daniel Jostisch et d'autres associations d'employé-e-s. Ces dernières souhaitent voir les employé-e-s au turbin jusqu'à 60 heures par semaine, soit 15h par jour en flexibilisant les horaires sur l'année[1]. C'est à se demander si ces associations représentent réellement les intérêts des salarié-e-s ? Certaines sont soutenues par des associations patronales, tel Swissmem ayant Employé Suisse à la bonne. Et des employeurs encouragent même leurs nouveaux salarié-e-s à signer chez ces associations d'employé-e-s pour bloquer la route à des syndicats plus combatifs.

La deuxième attaque provient d'une membre du PLR de St-Gall, Karine Keller-Sutter. Pour cette dernière, les employé-e-s avec des fonctions dirigeantes ou spécialistes devraient être libérés de l'obligation de noter leur temps de travail.

Pour recontextualiser cette proposition, la loi concernant l'enregistrement du temps de travail a été révisée en janvier 2016 afin que chaque salarié-e note son temps de travail, hormis les dirigeant-e-s avec droit de signature. La loi de 2016 a assoupli les modalités de l'enregistrement de la version précédente[2]. Et depuis juin 2016, détail non-négligeable, le SECO s'est engagé à faire appliquer la loi. Ce n'était pas le cas de la version précédente concernant les cadres intermédiaires, supérieurs et beaucoup d'autres catégories. Donc à ce jour, les cadres doivent enregistrer leur temps de travail, mais n'ont pas forcément la possibilité de récupérer leurs heures supplémentaires (clauses de contrat individuel très permissives).

Néanmoins, ce contrôle des heures permet en théorie de vérifier le respect de la durée maximale du temps de travail, des pauses ainsi que du temps de repos. Le troisième coup bas est administré par Konrad Graber. Le PLR lucernois demande que ces mêmes cadres supérieurs et fonctions spécifiques soient soumis à un temps de travail hebdomadaire et de repos davantage flexibilisés. Les positions des PLR consiste ainsi à supprimer le peu de sécurité pour la santé des cadres et spécialistes, sûrement avant de s'attaquer à un assouplissement plus général de l'enregistrement du temps de travail.

Ah non, en fait ils n'attendent pas pour en rajouter une couche supplémentaire. Un autre PLR st-gallois, Marcel Dobler, demande quant à lui que les employé-e-s de start-up possédant des parts de l'entreprise soient exempté-e-s d'enregistrer leur temps de travail.

Métro, boulot, tombeau

Quatre attaques pour nous diriger sournoisement vers l'uberisation, où le salarié porte plus les risques de l'entreprise que le patron. Mais qui peut se permettre de travailler 60 heures par semaine ou 15 heures par jour et conserver une vie de famille, sociale, militante et associative ou même de garder la santé ? Comment espérer que le partage des tâches domestiques s'améliore si les postes du plein temps, encore largement occupés par des hommes, s'étendent jusqu'à de pareilles proportions.

Membres de la Société des employés de commerce, politiciennes et politiciens, j'aimerais vous voir travailler 60 heures par semaine avec des horaires sans régularité et tenter de garder une vie privée satisfaisante et responsable envers les membres de votre famille. Avec ce genre de projets, nul doute que vous soyez les représentant-e-s des milieux économiques et patronaux.

Mélinda T.

1 Site du *Courrier,* article du 28 août 2017, « D'accord pour flexibiliser le temps de travail », https://www.lecourrier.ch/152103/d_accord_pour_flexibiliser_le_temps_de_travail,

2 Site du SECO, Enregistrement de la durée du temps de travail, https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Arbeit/Arbeitsbedingungen/Arbeitnehmerschutz/Arbeits-und-Ruhezeiten/Arbeitszeiterfassung.html,

Le Léman, la nouvelle monnaie complémentaire de la région lémanique

En septembre 2015 a été officiellement créé le Léman, la nouvelle monnaie complémentaire transfrontalière du bassin lémanique[1]. Le but de cette monnaie est de renforcer l'économie locale par la création de liens entre acteurs économiques. Les entreprises qui acceptent le Léman s'engagent par une charte de promouvoir une économie solidaire et écologique visant le développement durable tout en donnant la priorité aux produits locaux. La monnaie complémentaire veut donc favoriser une économie qui répond à ces critères, une économie qui serait aussi plus résiliente face aux crises monétaires. Le Léman veut avant tout encourager les échanges locaux et ne sert ni à la thésaurisation ni à la spéculation.



Le Léman est indexé sur le franc suisse. Un Léman correspond à un franc suisse et à un euro. Actuellement, environ 110 000 Lémans sont en circulation. Près de 400 entreprises ou associations font partie du réseau, nombre qui devrait augmenter considérablement à l'avenir. L'association Monnaie Léman, qui gère cette monnaie, compte 1 350 membres. La région concernée s'étend jusqu'à Lausanne et Yverdon du côté suisse et jusqu'à Evian du côté français. Environ 60% des entreprises sont localisées à Genève. Il existe sept bureaux de change où l'on peut se procurer des Lémans. Les francs suisses et les euros ainsi récoltés sont déposés sur un compte à la Banque Alternative qui peut les investir dans des projets répondant à des critères écologiques et sociaux.

Afin de faciliter les échanges, il sera prochainement possible de payer en Lémans par internet. Des informaticiens bénévoles de l'association ont développé une application qui permettra de régler les factures en Lémans depuis son smartphone. La prochaine étape sera la création du crédit mutualisé « Lémanex » (pour Léman exchange network) permettant aux entreprises de se faire crédit mutuellement en Lémans, à taux zéro, très utile en cas de manque de liquidité notamment. Le fonctionnement du Lémanex est exactement le même que celui du système WIR qui existe en Suisse depuis les années trente déjà et qui est toujours utilisé par des PME.

De nombreuses monnaies complémentaires ont vu le jour dans d'autres régions en Europe. Elles se sont en effet de plus en plus répandues, surtout depuis la crise de 2008. Des monnaies alternatives ou monnaies locales ont vu le jour en Angleterre d'abord, en France ensuite où il en existe environ une trentaine actuellement, telles que par exemple le Sol-Violette à Toulouse, l'Eusko au Pays basque ou encore la Luciole en Ardèche. En Suisse, plusieurs monnaies complémentaires sont déjà réalité ou existent en tant que projet. On peut citer le Netzbon à Bâle et le Farinet en Bas-Valais, lancé récemment. Le but est toujours le même : favoriser une économie locale et responsable. Ces monnaies sont soutenues par des militants qui veulent réinventer une économie plus proche de l'être humain.

Quels seront les effets des monnaies complémentaires ? Il est peut-être encore trop tôt pour en juger vraiment, en particulier pour le Léman dont la création ne remonte qu'à deux ans. Mais il est certain que leur impact dépendra en large partie du degré de pénétration, c'est-à-dire de la part dans l'ensemble des échanges monétaires d'une région qui se fera par monnaie alternative. Dans une économie aujourd'hui très largement mondialisée, une monnaie locale ne peut faire des miracles. Mais elle peut sans doute aider à favoriser l'émergence d'une économie locale et respon-sable, si une telle volonté existe par ailleurs et si suffisamment d'acteurs s'y engagent sérieusement. Le chemin sera toutefois long et implique également un changement du comportement des consommateurs.

Christine D.

[1] http://monnaie-leman.org/

Message du Conseil fédéral sur l'initiative pour des multinationales responsables

Le besoin d'agir est confirmé

Le Conseil fédéral a publié aujourd'hui son message sur l'initiative pour des multinationales responsables. Bien qu'il reconnaisse que les violations des droits humains commises par des multinationales suisses représentent un problème, il maintient son approche purement volontaire et espère qu'à l'avenir, les multinationales peu scrupuleuses respecteront aussi les droits humains. Comme en attestent de nombreux exemples, les mesures volontaires n'entraînent pas de remise en question au niveau de la direction des multinationales. C'est pourquoi de nombreux pays ont adopté des lois contraignantes, notamment pour lutter contre le travail des enfants.

Ce que demande l'initiative

L'initiative demande que toutes les entreprises respectent les droits humains dans l'ensemble de leurs relations d'affaires. Pour s'assurer que les multinationales adhèrent à cette obligation, des conséquences sont prévues en cas d'abus. Les entreprises seront en effet tenues responsables de leurs atteintes aux droits fondamentaux et à l'environnement.

Une lecture correcte de l'initiative

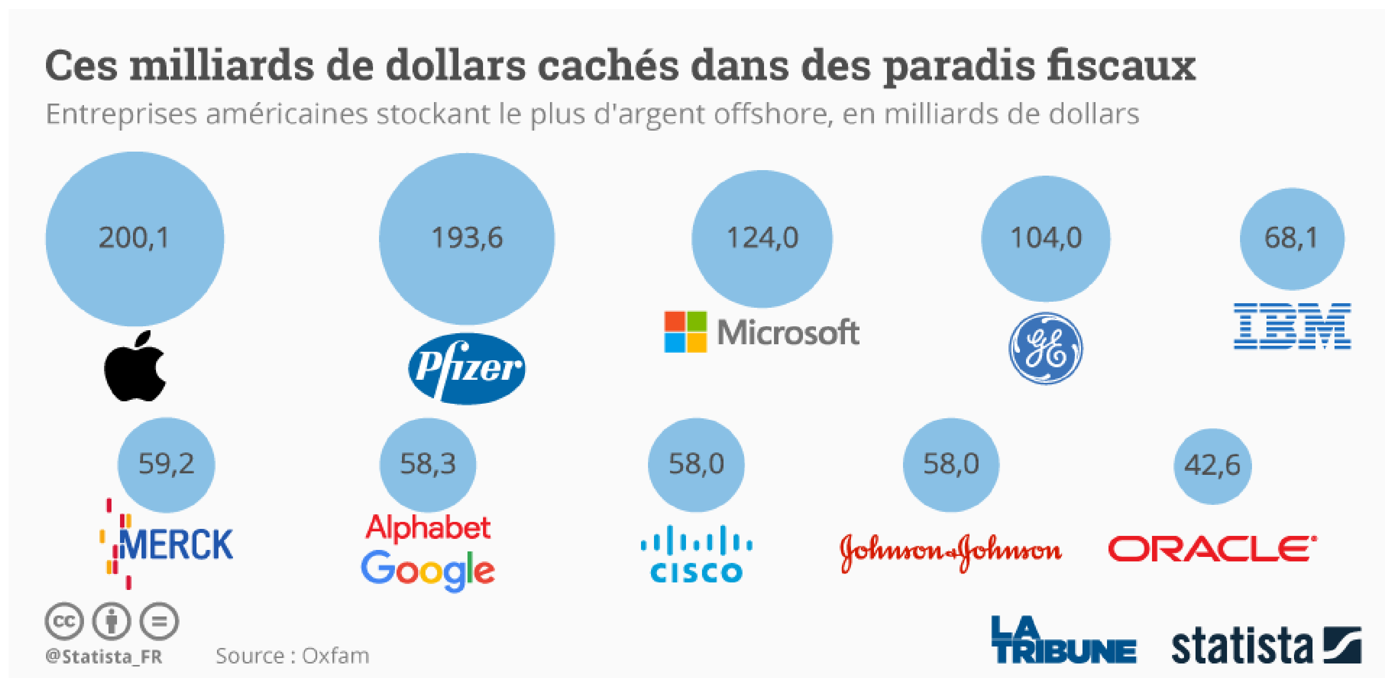
Les initiants saluent le fait que le Conseil fédéral, contrairement aux lobbies économiques Economiesuisse et Swissholdings, ait correctement interprété le texte de l'initiative. Ainsi, le Conseil fédéral affirme que le mécanisme de responsabilité civile prévu par l'initiative s'appliquera uniquement aux violations des droits humains commises directement par une multinationale respectivement sa filiale. Par ailleurs, il souligne à juste titre que les PME ne seront pas concernées par l'initiative.

Commentaire du coprésident du comité d'initiative

Dick Marty, coprésident du comité de l'initiative pour des multinationales responsables, réagit face à l'obstination du Conseil fédéral : « Si nous voulons que les multinationales opèrent de manière décente, les violations doivent avoir des conséquences. C'est pourquoi les entreprises doivent être responsables des atteintes aux droits humains et à l'environnement. Cela est aussi dans l'intérêt des entreprises respectueuses et de la réputation de l'économie suisse. »

Communiqué repris du site du comité http://konzern-initiative.ch/

Analyse détaillée de la prise de position du Conseil fédéral sur ce même site.



Paradis fiscaux : 1600 milliards cachés par les multinationales américaines, Latribune.fr, 12 avril 2017

OMC : conférence ministérielle en décembre 2017 à Buenos Aires

Du 10 au 13 décembre 2017 aura lieu à Buenos Aires, Argentine, la 11e conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). En 2001 avait débuté le cycle de négociation de Doha, baptisé cycle de développement, qui devait être achevé en trois ans environ. Mais aujourd'hui, ce cycle n'est toujours pas clos et très peu de son agenda a pu être réalisé. Si les raisons de ce blocage sont multiples, une des principales se trouve sans doute dans l'agriculture. L'Europe et les États Unis n'ont en effet jamais renoncé à soutenir fortement ce secteur dont les exportations font du tort aux pays en développement, à qui on interdit de subventionner leurs agricultures.

Cycle de développement jamais achevé

Les pays en développement, malgré leurs intérêts souvent divergents, ont pris progressivement conscience de la nécessité de s'opposer à la volonté des pays riches. Dès 2008 en particulier, pratiquement plus aucun progrès n'est enregistré, au point que l'on se demande si la fin de l'OMC n'est pas proche. En parallèle, les accords de libre-échange bilatéraux et multilatéraux (tels que TiSA, TTIP, CETA) voient le jour, poussés par les intérêts et l'impatience des multinationales. Au cours des années, les rapports de force entre pays se modifient quelque peu avec notamment l'émergence des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) et l'arrivée du Brésilien Azevêdo à la tête de l'OMC en 2013. Lors de la conférence ministérielle de Bali en 2013 un nouvel accord est enfin conclu, de peu d'importance certes, mais qui montre la volonté de poursuivre. A Nairobi en 2015, quelques maigres promesses sont enfin faites aux pays en développement, prévoyant une limitation des subventions de l'agriculture des pays riches.

Nouveaux enjeux

Quels sont les enjeux de Buenos Aires en décembre 2017 ? Selon Deborah James de *Our World is not for Sale*[1] les multinationales ont un nouvel agenda qui concerne notamment les technologies de l'information ou ce qu'on appelle **big data**. Les géants comme Apple, Facebook, Google, Amazon, Visa etc. veulent pouvoir disposer sans limites des données numériques, libres de les transférer, stocker et traiter indépendamment de toute frontière nationale ou entrave législative afin d'en tirer un maximum de bénéfices. Ce qui s'appelle officiellement « **commerce électronique** » et qui serait favorable au développement de PME (par exemple un petit producteur qui vend directement par internet) est en réalité, selon Deborah James, un cheval de Troie. Les petites entreprises se feraient vite éliminer par les géants qui, eux, disposent de nombreux avantages (avances technologiques, économies d'échelle, infrastructures taillées selon leurs besoins, etc.) et pourraient ainsi consolider leur pouvoir monopolistique.

L'impossibilité de légiférer au niveau national priverait les gouvernements de la possibilité de suivre leur propre politique en obligeant par exemple les multinationales à avoir une présence physique dans le pays concerné. A noter que l'enjeu du transfert de données électroniques est une des raisons du blocage des négociations de TiSA (accord sur le commerce des services, négocié hors OMC). L'Union européenne ne voulait pas sacrifier la protection de la sphère privée contrairement aux Etats-Unis, beaucoup plus enclins à suivre les exigences des multinationales dans ce domaine. Si le développement du commerce électronique n'est pas obligatoirement négatif, laisser les grandes multinationales en dicter les règles doit être évité à tout prix.

Un autre sujet qui figure également dans TiSA et que les grandes entreprises souhaitent maintenant négocier dans le cadre de l'OMC est ce qu'on appelle les **régulations intérieures**. Il s'agit ici de limiter la souveraineté des pays quant à leur faculté d'édicter des standards sociaux, techniques, écologiques ou autres, liés à la fourniture de services. Ces milieux ne lâcheront pas prise et feront pression pour imposer leurs exigences, que ce soit dans TiSA, à l'OMC ou ailleurs. Pour l'instant, le commerce électronique et les régulations intérieures ne sont pas encore au menu des négociations de l'OMC de décembre. Beaucoup de pays souhaitent conclure d'abord l'agenda de développement du cycle de Doha, ce qui n'intéresse cependant pas les Etats-Unis.

Il est donc nécessaire de suivre avec attention ce qui se passera en décembre en Argentine. Comme c'était le cas lors des conférences ministérielles précédentes, les mouvements sociaux et les ONG seront présents à Buenos Aires en décembre. Les préparatifs pour coordonner les mobilisations, les nombreux forums et débats ont déjà commencé. Sans doute, cette fois également les opposants vont réussir à faire entendre leurs voix.

Christine D.

1 Un réseau mondial d'ONG et mouvements sociaux

OMC : petit rappel

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) a été fondée en 1995 en prolongement du GATT (General Agreement on Tarifs and Trade). Organisation internationale indépendante de l'ONU, elle compte aujourd'hui 163 pays membres. Son but est de libéraliser les échanges commerciaux par des engagements contraignants. Contrairement aux accords du GATT qui concernaient essentiellement l'abaissement des tarifs douaniers des marchandises, l'OMC comporte également des accords sur les produits agricoles et les services, ainsi que la propriété intellectuelle et les marchés publics. Dès le départ, l'OMC était dans le viseur des mouvements altermondialistes pour sa volonté de mettre le commerce et les intérêts des multinationales au-dessus de toute considération de droits humains, écologique ou sociale et de miner les démocraties.

DU SOMMET DU G20 AU « ENDE GELÄNDE »

Les leçons des campagnes de protestation de l'été 2017 en Allemagne

La contestation doit être concrète et directe. Elle doit donner la capacité d'agir et renforcer le sentiment d'auto-efficacité en tant que mouvement. Elle comporte ainsi un grand potentiel de transformation sociale et ne finit pas dans un spectacle de violence comme cela a été le cas à Hambourg.

En Allemagne, l'été a commencé avec les protestations contre le sommet du G20 à Hambourg début juillet et s'est terminé fin août par la grande action de désobéissance civile appelée « Inde Länder » (qui signifie fin du terrain, terminus) aux abords de la plus grande mine de charbon à ciel ouvert d'Europe, au nord de Cologne.

Ces deux évènements protestataires se sont caractérisés par des actions diverses, menées avec détermination. Si de Hambourg on se souvient surtout des discussions sur les violences, ce sont des images fortes d'actions à la fois pacifiques et radicales de désobéissance civile que les activistes « Ende Gelände » ont réussi à faire passer dans de nombreux médias. On peut se demander si la forme de contestation classique lors des sommets a encore du sens ? Au début des années 2000, les protestations à Seattle, à Gênes, au Forum économique mondial (WEF) de Davos ont été des points de cristallisation importants du mouvement altermondialiste. Mais qu'en est-il aujourd'hui ?

A mon avis il faut d'avantage s'inspirer des formes d'action du type « Ende Gelände » et d'autres protestations liées au climat. Elles réussissent à mettre en évidence au niveau local des enjeux globaux et s'y affrontent : blocage d'une mine de charbon, d'un pipeline, d'une plateforme pétrolière ou d'un port charbonnier à Amsterdam ou encore ce qui s'est fait fin septembre dans le cadre des Climate Games à Bâle. Il est fondamental pour le militantisme de concentrer et d'intensifier les combats globaux dans des lieux concrets. C'est valable également pour les thèmes classiques d'Attac.

En plus de ces actions directes et de la désobéissance civile, il faut aussi des journées d'action et de contestation de masse, décentralisées et interconnectées, pour porter la résistance aux quatre coins du monde et pour élargir sa base. Pour ne pas être contre-productif, le recours à la violence doit être plus réfléchi, son usage plus stratégique et proportionné.

L'objectif devrait être d'agir dans la mesure du possible pacifiquement, avec des formes d'action parlantes et qui touchent. Des actions énergiques de désobéissance civile, comme des blocus, mais aussi des sketches de clowns, humoristiques et satiriques, ou des chaînes humaines sont plus profitables au mouvement et à sa perception dans l'opinion publique que des barricades en flammes. Tous doivent pouvoir participer, des personnes en fauteuil roulant aux familles avec enfants en passant par les grand-mères.

C'est essentiellement pour cette raison que « Ende Gelände », où cela avait bien fonctionné, a été un succès. Les actions avaient été minutieusement préparées, de la logistique et des relations avec les médias aux recherches d'alliances ou la planification des actions.

Des formations à l'action avaient été organisées en amont pour rendre les militants capables de garder leur calme lors de confrontations avec la police, d'éviter des blessures et de connaître leurs droits, mais également pour apprendre comment constituer des groupes sur le terrain et déterminer jusqu'où aller ensemble dans des situations d'action. C'est justement cet aspect dont l'organisation avait été plutôt chaotique à Hambourg, en partie parce que la police était constamment intervenue contre les camps prévus.

Le prochain « Ende Gelände » aura lieu début novembre (3 à 5 novembre) en Allemagne, lors de la prochaine Conférence des Nations Unies sur le climat (COP) à Bonn. Le message est clair :« System Change not climate change », si les politiciens n'agissent pas, c'est nous qui agirons.

Plus d'info : https://www.ende-gelaende.org/fr/

Markus F.

Traduit par Thérèse Clerc et Michèle Mialane, Coorditrad

La nouvelle secrétaire romande d'Attac Suisse

Mélinda, 32 ans, ancienne syndicaliste, a repris un master en science politique à Lausanne. Elle est la nouvelle secrétaire romande d'Attac Suisse pour la Romandie et milite également dans des associations féministes lausannoises.

Comment as-tu connu Attac ?

La date exacte ne me revient pas, c'était en 2006 durant une conférence à l'Université sur la finance et la taxe Tobin. Je suis allée me renseigner sur cette dernière et j'ai découvert Attac en France. Attac suisse, j'ai appris à la connaître lors des manifestations et différents événements auxquels l'association participait. Je ne me suis directement impliquée dans l'association que très récemment.

Quelques moments forts de ton parcours de militante ?

J'ai commencé lors de mon bachelor à l'Université de Lausanne, puis j'ai continué grâce à un emploi au syndicat Unia et un engagement militant à Feminista. Pour Attac, quelques mois après mon adhésion, j'ai eu la chance de participer à l'Université d'été des mouvements sociaux à Toulouse en août 2017. Les conférences, ateliers, séminaires et assemblées ont tous abordés des sujets passionnants. J'ai beaucoup apprécié la place centrale donnée à l'intersectionnalité et la convergence des luttes. Ce genre de rassemblement donne de l'espoir, car nous sommes nombreuses et nombreux à vouloir sortir du capitalisme et de tous ses travers.

Aujourd'hui, qu'est-ce qui motive ton engagement ?

Le manque de connaissance sur l'ampleur de la fraude/évasion fiscale, ce véritable vol organisé contre les sociétés civiles des pays du Nord et surtout du Sud par les multinationales m'inquiète. Dans nos sociétés, politiques et médias font encore trop souvent des pauvres, « assistés » et autres « fainéants » les boucs émissaires de tous les maux. Fallacieuses diversions face aux transnationales qui commettent le pire pour protéger leurs profits avec l'aval de nos États. J'ai envie de rendre plus visibles ces agissements, les dénoncer et lutter pour un monde plus juste où chacun aurait sa place et la politique se construirait avec la participation de toutes et tous.



Une chose qui te révolte...

Ce capitalisme de plus en plus violent, méprisant et empreint d'un sentiment d'impunité. Les politiques et les multinationales ne cachent plus ni leur collusion, ni leur volonté de nous écraser pour préserver le contrôle et leurs intérêts économiques. Et pendant qu'ils détruisent tout sur leur passage, des acquis sociaux à l'environnement, que les inégalités reprennent des proportions alarmantes pour mieux enrichir leurs copains actionnaires, ils nous demandent à nous d'être responsables, de nous serrer la ceinture et d'arrêter d'être fainéants, car quand on veut, on peut…

.. Et une qui te donne de l'espoir ?

Une seule ? Heureusement, il en existe tellement ! Déjà toutes les personnes formidables que je côtoie dans les milieux militants. Par leur engagement, elles travaillent à rendre la société plus égalitaire et inclusive. Ces personnes sont une source intarissable d'espoir et d'inspiration, comme les femmes syndicalistes et militantes du Comité contre la réforme des retraites PV2020 qui ont lutté dès le début contre ce projet de loi.

Une lecture ?

Animal Rights, Human Rights : Entanglements of Oppression and Liberation de David Nibert (Rowman & Littlefield Publishers, 2002). L'ouvrage retrace la construction des oppressions, sexisme, spécisme, racisme, etc. par une minorité pour justifier et protéger leurs intérêts économiques et privilèges. Le travail de Nibert expose bien comment ces différentes idéologies oppressives sont interconnectées et servent à la préservation du capitalisme et de ses inégalités. Après une telle lecture, force est de constater que la convergence des luttes est nécessaire pour en finir avec le capitalisme.

Un film à partager ?

120 battements par minute de Robin Campillo. Un magnifique film sur Act Up Paris et ses combats pour les malades du SIDA, très stigmatisé-e-s à l'époque. La réalisation est également très belle et poétique malgré la gravité du sujet.

Entretien sur le transhumanisme : Geneviève Azam

Dans le contexte de la crise écologique actuelle, les projets transhumanistes, qui visent à adapter l'humain plutôt que s'attaquer aux causes du désastre, suscitent un intérêt grandissant. Comment s'opposer à cette tentation de la toute-puissance et sauver l'humanité et l'humain? Nous en discutons avec Geneviève Azam, coprésidente du conseil scientifique d'Attac France.

Dans votre ouvrage de 2010, Le temps du monde fini, vous dénoncez les dangers d'un système économique incapable de prendre en compte les limites de la planète, tandis que dans Osons rester humain (2015) vous élargissez l'analyse aux tentatives de dépasser les limites des humains. Quel est le fil rouge de votre réflexion?

L'interrogation commune aux deux livres est celle des limites aux activités humaines. Certaines sont non négociables, ce sont les limites géophysiques de la Terre. Ce qui est de notre ressort et qui engage la politique et l'éthique et donc notre liberté, c'est comment nous vivons collectivement et individuellement à l'intérieur de ces limites.

Le refus ou le déni des limites sont alimentés par l'illusion techno-économique et se lisent dans des politiques qui confient à la technique et au marché le soin de faire face aux défis de la raréfaction des ressources et de la détérioration des écosystèmes.

C'est la tentation de la toute-puissance qui se traduit par la promesse macabre d'une société «cyborg», qui aurait supprimé toute extériorité de la nature, toute altérité, en l'absorbant, la reconfigurant, la bricolant sur une grande échelle, la pilotant. Et pour les humains, c'est la promesse d'une humanité augmentée, post-humaine, définitivement performante et capable de s'adapter aux changements à venir. Une humanité débarrassée enfin de toute sa condition naturelle, quasiment non périssable – pour une minorité d'entre elle!

Vous opposez à l'âge de la toute-puissance, symbolisée par l'entrée dans l'Anthropocène et par l'utopie-cyborg, l'âge de la fragilité. Quelle est la force de la fragilité? Comment peut-elle nous guider dans la construction d'une société meilleure?

Reconnaître la fragilité, c'est accepter précisément les limites. C'est parce que les humains sont fragiles qu'ils ont besoin d'institutions protectrices, de règles communes qui font société, d'une éducation, de liens d'amour et d'amitié; c'est parce qu'ils connaissent leur finitude qu'ils ont créé des œuvres immenses donnant sens à la vie. C'est parce que les sociétés sont fragiles que les valeurs de coopération, de solidarité doivent primer sur la loi de la force.

Enfin, la nature est fragile: ses grands cycles peuvent être radicalement perturbés au point de basculer dans des chaos dès lors que des seuils sont franchis. Et, très concrètement, aujourd'hui les expériences sociales qui représentent des alternatives systémiques s'inscrivent dans cette fragilité: refus de l'extractivisme et du productivisme, questions sur la croissance, refus de la vitesse et de l'accélération, éloge des l*ow tech*, etc.

L'*Homo Œconomicus* a été conçu par les penseurs libéraux comme un être «non-naturel»: rationnel, indépendant, dépourvu de liens avec la nature, etc. Est-ce que l'utopie-cyborg représente une tentative de réaliser matériellement ce fantasme?

L'*Homo Œconomicus* correspond à une forme de naturalisation de la vie sociale: il est a-historique, a-social, a-politique, il est censé être universel dans sa recherche de l'intérêt personnel et son calcul rationnel. Mais aux yeux de l'utopie cyborg et de la pensée économique inspirée des neurosciences et de la cybernétique, il est tout de même un peu demeuré. En effet, sa rationalité n'est pas parfaite, elle est située, limitée, il ne peut embrasser toutes les informations, il subit des émotions. Bref, il faudrait l'augmenter pour le rendre plus opérationnel.

Les neurosciences sont convoquées précisément pour comprendre et réduire ces écarts à partir de l'imagerie cérébrale. Là, on a une véritable naturalisation des humains.

Les mouvements «progressistes» ont souvent été, et sont encore, en première ligne dans la lutte pour le dépassement de toute limite, naturelle et humaine. Comment penser l'émancipation en la conjuguant avec la reconnaissance de la finitude et de la fragilité?

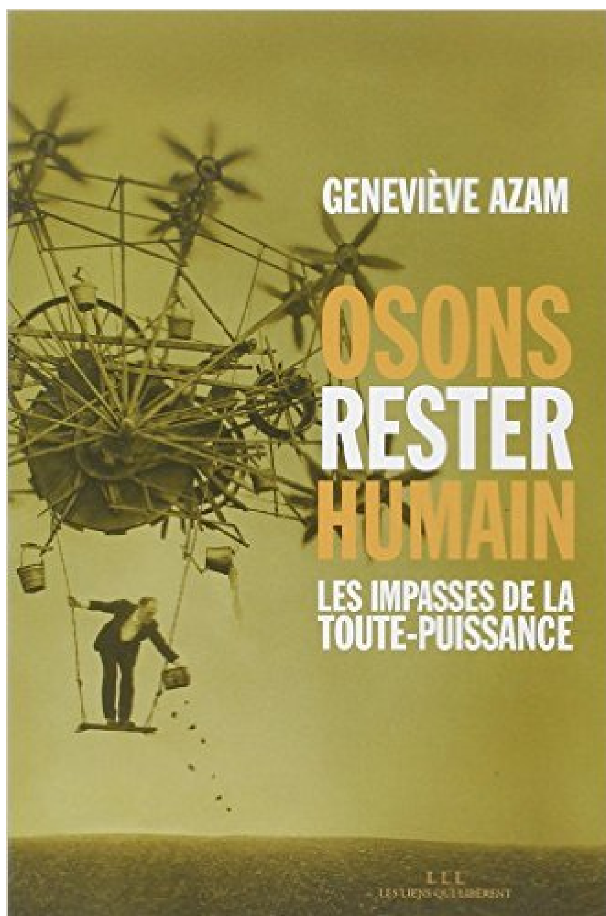
Penser l'émancipation suppose d'abord de penser ce qui nous arrive, comme l'écrirait Hannah Arendt. Or, la perte de la réalité de notre monde est une des formes majeures de notre aliénation. Cette réalité se manifeste désormais douloureusement avec le dérèglement écologique. La vie sur la Terre est menacée et les utopies qui ont imaginé que nous pourrions dominer et maîtriser la nature à l'infini ont vécu. L'atterrissage est brusque, il est violent, nous prenons conscience que notre habitat est fragilisé et que nous devons reconstruire du commun entre nous et en coopérant avec la nature et les autres espèces au lieu de tenter de les soumettre. Nous découvrons douloureusement que nous avons enclenché des phénomènes que nous ne maîtrisons pas, nous qui nous croyions tout-puissants, parfaitement éclairés, maîtres de nos actes et capables d'en anticiper les conséquences. Je pense en particulier au réchauffement climatique. Or nous ne pouvons pas négocier avec la Terre, avec l'atmosphère, avec la durée de vie du carbone dans l'atmosphère. C'est un fait brutal qui s'impose à nous et que nous devons prendre en compte pour édifier un monde en commun, un monde autonome, émancipé des utopies meurtrières.

Quelles utopies pouvons-nous aujourd'hui opposer à la mortifère utopie-cyborg?

Avec l'effondrement en cours du capitalisme, on assiste à un double mouvement: un mouvement de fuite en avant dans la toute-puissance technique et économique, dans l'expression de la force, et des milliers d'initiatives concrètes qui s'opposent à cette force et dessinent d'autres manières d'habiter le monde. Ces utopies concrètes sont parfois regardées avec condescendance. Elles seraient trop localisées, trop limitées, au regard des grands défis abstraits et planétaires de notre temps. Une telle attitude revient à négliger, au nom des grands bouleversements nécessaires, ce qui est à notre portée immédiate. Avec ces utopies concrètes, n'importe qui peut se mettre en mouvement par rapport à des lieux de vie et d'expérience, et donc peut éprouver le monde, le concret du monde, ressentir le monde, retrouver l'émotion et pas simplement la raison calculatrice, la raison économique qui produisent le non-monde.

Propos recueillis par Alessia Di Dio

[article paru également dans *Moins! Journal romand d'écologie politique*, 27, février-mars 2017]





Université d'Été Européenne des Mouvements Sociaux à Toulouse du 23 – 27 août 2017

Durant cette grande messe militante organisée par Attac France et beaucoup d'autres associations, entre 1200 et 1500 inscrits. Plusieurs centaines de bénévoles y ont travaillé. C'est tout à fait impressionnant ! Nous avons eu droit à quelques mots d'élus de la région, tous contre les attaques des lois sociales et des droits du travail. Tous ravis du succès de l'université.

Première journée - 23 août

Nous avons eu droit également à quelques présentations des Attac en Europe : l'Allemagne, l'Italie, l'Autriche, la Wallonie, l'Irlande, l'Espagne et la France. Ont suivi quelques mots de Martin Schurmann (Rosa Luxembourg), Nicolas Krauss (fondation pour le progrès de l'homme) ainsi que de Global Justice Now. J'ai remarqué qu'ils étaient beaucoup intéressés au TTIP (TAFTA) et à la victoire d'étape de son abandon. Ils ont regretté la signature du CETA.
La plupart citent également TiSA dans leurs luttes ; c'est un progrès comparé à l'an dernier. Les autres thèmes communs sont : la défense des immigrés, la question climatique, le pouvoir des multinationales, les paradis fiscaux.

Ensuite, nous avons pu entendre un discours percutant de Susan George, un discours très applaudi de Zoé Konstantopoulou sur la Grèce et enfin un exposé philosophico-politique de Edwy Plenel de Mediapart.
Ça promet pour les trois jours qui viennent !

Deuxième journée - 24 août

J'ai choisi un séminaire de 6 heures sur les traités de libre-échange : satisfaction de l'échec de TAFTA, déception de la signature de CETA mais quelques espoirs de refus au niveau de la ratification. Grandes craintes au niveau des négociations de JEFTA (Europe-Japon). J'ai insisté pour que toutes ces luttes intègrent TiSA, traité sur les services entre 50 pays dont les négociations pourraient reprendre cet automne. Bien que cité par les intervenants, j'ai l'impression que ce dernier traité est parfois oublié ou en tous cas pas assez pris en compte. Point commun de tous ces traités : les tribunaux d'arbitrage privés. Ils sont heureusement le point sur lesquels les accords pourraient échouer. Ils ne sont pas appréciés par les parlementaires et c'est tant mieux.
La journée s'est terminée par un forum intitulé « La fin de l'hégémonie occidentale ? ». Il a été question des nouveaux risques de guerre, de la Russie, de la Corée du Nord, de l'Amérique Latine et du Proche Orient.

Troisième journée - 25 août

Le matin, j'ai participé au séminaire « La finance : qu'en savons-nous ? Comment la changer ».
Aline Fares, qui a travaillé chez Dexia pendant 10 ans, puis chez Finance Watch (Belgique) il y a plusieurs années a exposé de manière claire la situation de cette banque nationalisée mais qui cherche à fonctionner comme une banque privée pour pouvoir être vendue un jour...
Myriam de Somo a bien fait comprendre que les banques et tous les organismes financiers gagnent beaucoup dans les périodes d'instabilité financières. Les nouvelles réformes vont vers la dérégulation.
La demande économique de l'Europe est en baisse au profit de pays émergents comme le Brésil et l'Afrique du Sud.
L'Europe tente de calquer sa politique économique sur les USA alors que les conditions sont différentes (p ex. plus de PME). Il y a des probabilités fortes pour qu'une prochaine crise financière ait lieu. J'ai pu présenter l'initiative Monnaie Pleine ainsi que les projets des AAA+.

En début d'après-midi, j'ai participé au séminaire contre l'impunité des multinationales. Une session de l'ONU y est consacrée du 23 au 27 octobre à Genève. Il s'agira de connecter les internationaux avec les mouvements locaux comme Attac, Stop TiSA, le CADTM, les syndicats et l'initiative suisse « Pour des multinationales responsables ». Il y a du travail en perspective.Une tente proche de la Place des Nations pourra accueillir les diverses conférences et organiser les actions. J'ai annoncé que je pourrais coordonner ce niveau local.

Enfin le soir à 17 heures un forum a permis de couvrir la problématique des migrants et de la politique européenne les concernant.

Quatrième journée – 26 août

Petite aparté de Mélinda qui a aussi la chance de pouvoir participer à cette grande messe militante. Elle est arrivée le vendredi au soir. Pour varier les plaisirs, elle n'a pas fréquenté les mêmes ateliers que Gérard S.

Le samedi matin, je me suis rendue à l'assemblée des jeunes d'Attac durant laquelle le youtubeur politique et critique Usul a animé une discussion autour de l'engagement militant des jeunes, très vivant mais moins « fidèle » que celui des générations antérieures. Les jeunes fonctionnent ainsi beaucoup par projet ou action. De plus, l'usage d'internet comme moyen d'action politique a été débattu ; la conclusion des échanges a affirmé qu'internet (réseaux sociaux, YouTube, etc.) est un moyen de mobilisation, d'information et d'action parmi d'autres ; il ne se suffit pas mais il n'est pas non plus à exclure. Suite à l'assemblée, un atelier pour réfléchir à la création d'un réseau Attac jeune était organisé. Les personnes présentes affirment l'intérêt d'avoir un lieu d'échange spécifique pour mener des actions et proposer des idées mieux construites lors des assemblées d'Attac.

D'autres séminaires ont attiré mon attention, tel celui sur le véganisme et l'écologie, dont les interlocutrices ont rappelé aux carnistes comme aux véganes que le véganisme n'est pas une fin en soi. Il est un moyen de dénoncer et lutter contre le spécisme, idéologie parmi d'autres qui soutient le système capitaliste. La destruction du capitalisme demeure donc pour ces activistes de Bristol et de Rennes la fin à viser.
J'ai aussi passé une partie de son temps à flâner pour rencontrer d'autres militantes et militants et partager des expériences et opinions. j'ai eu la chance de croiser des personnes passionnantes au parcours très intéressant, venant de toute la France et d'autres pays, avec le même désir de solidarité et d'action.

Grande assemblée finale – 26 août

La participation a augmenté le week-end, elle dépasse de loin les 2000 personnes. L'assemblée de mobilisation de hier soir, samedi 26, a été suivie dans trois grands aulas (les deux supplémentaires en vidéo conférence).

Cindy Wiesner (Grassroots Global Justice Alliance) a fait le bilan de Trump au gouvernement US. Catastrophique ! Les réserves sur le libre-échange le sont, de son point de vue, pour des mauvaises raisons et de manière provisoire, le personnage étant très imprévisible.

Sophie Binet a décrit la position des syndicats français contre Macron avec une magnifique énergie.

Omar Slaouti a commencé par dénoncer la fameuse théorie du ruissellement : mensonge du 1%. Il a dénoncé avec également plein d'énergie les discriminations des plus faibles. Il parle du nouvel « antisémitisme » contre les musulmans.

John Christensen a rappelé le travail de Tax Justice Network à trois niveaux : recherche, campagnes et journalisme. Ce mouvement a démarré notamment grâce à Attac. Jean-Baptiste Eyraud a défendu le droit au logement. Enfin Aurélie Trouvé (Attac-France) a fait un brillant exposé de synthèse.

Pour retrouver plus d'informations, consultez le site de l'ESU : https://www.esu2017.org/

En espérant qu'il vous donne envie de participer à la prochaine édition.

Gérard S.

Intervenant.es de l'Assemblée Générale du 26 août



AGENDA d'Attac

ATTAC-Fribourg

en collaboration avec

UNI FR Chaire de Travail social et politiques sociales

présentent :

Les prédateurs au pouvoir

Main basse sur notre avenir



conférence de

Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot

mercredi 29 novembre à 17h45
Université Miséricorde
salle 3115
av. de l'Europe 20, Fribourg

avec le soutien de



ssp fribourg solidaritéS

ATTAC - Suisse

Assemblée générale

Le samedi 2 décembre
l'Espace Dickens, Dickens 4, Lausanne

Ce sera l'occasion de faire le bilan des activités passées et préparer les campagnes à venir.

Ordre du jour :

10h : Bienvenue et assemblée

12h : Repas commun

13h30-16h : Projection du documentaire, *Beyond the red lines* (91min) et discussion avec un des réalisateurs (env. 45 min)

Synopsis :
Des mines rhénanes de lignite à ciel ouvert au port d'Amsterdam ou dans les rues de Paris pendant le sommet mondial sur le climat (COP21), la lutte pour la justice climatique s'ouvre sur de nouveaux fronts. «Au-delà des lignes rouges» retrace l'histoire d'un mouvement grandissant qui clame « ça suffit, jusqu'ici et pas plus loin!», qui commet des actes de désobéissance civile et prend la transition vers un monde plus juste et soutenable dans ses propres mains.